



NOTICE D'INSTRUCTIONS
(Traduction de la notice originale)



**KIT VENTILATEUR ACF
SALLE DE TRAITE**

MODÈLES :
MONOPHASÉ : 812610
TRIPHASÉ : 812609

1.1 INTRODUCTION AU MODE D'EMPLOI

Le mode d'emploi est le document de référence et de formation rédigé par le fabricant, destiné aux opérateurs et aux techniciens spécialisés qui seront en contact avec la machine pendant toute sa durée de vie.

Le but de ce document est de leur fournir les informations nécessaires à la bonne utilisation de l'appareil pendant toute sa durée de vie, depuis son installation jusqu'à son élimination, et de les avertir des dangers potentiels dérivés d'une mauvaise utilisation.

Pour obtenir les meilleurs résultats dans le lieu d'installation, il faut suivre scrupuleusement les instructions du mode d'emploi afin d'éviter notamment les problèmes techniques et l'exposition des opérateurs à des risques pour leur santé.

1.2 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les symboles suivants sont utilisés dans le mode d'emploi pour signaler la présence de dangers et attirer l'attention du lecteur sur des informations importantes:

REMARQUE

Pour mettre en relief des informations importantes.

ATTENTION

Pour demander l'application de mesures de sécurité ou attirer l'attention sur des pratiques dangereuses qui pourraient entraîner des blessures corporelles, endommager la machine ou ses composants ou nuire à l'environnement.

AVERTISSEMENT

Pour signaler la présence d'un danger pouvant entraîner des blessures graves si les précautions appropriées ne sont pas prises.

1.3 CONSERVATION DU MODE D'EMPLOI

Il est obligatoire de conserver le mode d'emploi et toutes les publications annexées. Les opérateurs et les techniciens d'entretien doivent pouvoir repérer et consulter rapidement et à tout moment ce document et ses annexes.

À l'extérieur de la virole, le ventilateur a une poche spécialement prévue pour loger le mode d'emploi et ses annexes.

REMARQUE

Le mode d'emploi est considéré comme un dispositif de sécurité de la machine.

Il doit toujours accompagner la machine, pendant toute sa durée de vie, même lors des transferts de propriété.

Les étapes du cycle de vie de la machine sont les suivantes:

1. Transport et levage.
2. Installation.
3. Utilisation et fonctionnement.
4. Mise hors service.
5. Destruction et mise en retrait.

2.1 DONNÉES D'IDENTIFICATION DE LA MACHINE

Le ventilateur est compris dans le domaine d'application de la directive Machines 2006/42/CE.

Le marquage CE atteste la conformité du produit avec les prescriptions de sécurité essentielles prévues par cette directive de la Communauté européenne.

La plaque d'identification portant la marque CE est posée sur la structure métallique, sur le côté d'aspiration d'air du ventilateur. Cette plaque comporte les données d'identification du fabricant, le modèle, le numéro de série et l'année de fabrication de la machine, ainsi que les données techniques du ventilateur.

Circulator fan model	
Year of construction	
Serial number	
Motor power	kW
Nom. air displacement	m³/h
Specific power input	W/1000m³/h
Propeller revolution	RPM
Noise level at 7m	dB (A)
Weight	kg
Efficiency ErP 2009/125/EC Type: - Cat. A/0.45/0 - N°	
RENSON S.p.A. - PIAZZA DELL'INDUSTRIA 14 - 10121 ALBINGA - ITALY TEL. +39 0152 30000 - FAX +39 0152 30005 - renson@renson.com www.renson.com	
	

2.2 UTILISATION PRÉVUE

ACF est un ventilateur qui met l'air en circulation pour des applications agricoles et industrielles, il est conçu pour la ventilation des espaces intérieurs, pour la circulation de l'air d'une pression atmosphérique. Doit être installé à une hauteur minimale de 2,7 m.

Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris les enfants) ayant une déficience physique réduite, les capacités sensorielles ou mentales, ou le manque d'expérience et de connaissances, à moins qu'ils aient été supervisées ou instructions concernant l'utilisation de l'appareil par une personne responsable de leur sécurité. Les enfants doivent être surveillés afin qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

ATTENTION

Il est absolument interdit d'apporter des modifications aux composants du produit ou de les remplacer par des pièces de rechange non d'origine.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation du produit n'étant pas conforme à ce qui est décrit dans ce document est considérée comme inappropriée et donc déclarée dangereuse.

Toute utilisation inappropriée peut endommager l'appareil et entraîner des blessures corporelles graves. Toute autre utilisation n'étant pas décrite dans ce document ou différente de celle pour laquelle le produit a été conçu est considérée comme non conforme et donc dégage le fabricant de toute responsabilité.

REMARQUE

RENSON n'est pas tenu responsable en cas d'endommagement de la machine et/ou d'accident du personnel dérivés du non-respect des prescriptions de sécurité indiquées dans ce mode d'emploi.

3.1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Il est très important que les instructions de sécurité soient toujours respectées. Le non-respect de ces instructions pourrait endommager la machine et/ou entraîner des blessures corporelles.

Le ventilateur doit être installé et soumis à un entretien périodique exclusivement par du personnel qualifié et autorisé, en mesure d'effectuer les opérations pertinentes et ayant connaissance des normes de sécurité en vigueur dans le pays d'installation.

3.2 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Afin de ne pas exposer le personnel aux risques découlant de l'utilisation de la machine pendant toutes les étapes de son cycle de vie (installation, lavage et transport, entretien, etc.), il est nécessaire d'utiliser les équipements de protection individuelle suivants:



CASQUE DE
SÉCURITÉ



VÊTEMENTS DE
PROTECTION



GANTS DE
PROTECTIONS

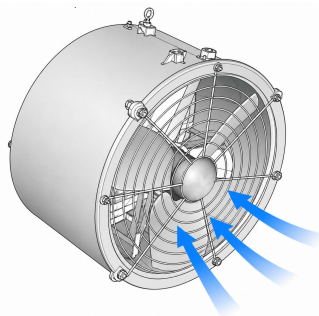


LUNETTES DE
PROTECTIONS



PROTECTIONS
ANTICHUTE

Une double grille de protection métallique est placée à l'arrière de le brasseur d'air (côté d'entrée d'air) pour éviter le contact direct avec l'hélice.



CÔTÉ D'ENTRÉE D'AIR

Juste devant le ventilateur (côté évacuation d'air) est aussi positionné une grille métallique double de protection, évitant le contact direct avec l'hélice.

3.3 GRILLES DE PROTECTION

Le ventilateur est équipé d'une hélice qui réalise un mouvement rotatif lorsqu'elle est en marche. La force motrice est fournie par un moteur électrique.

Pour garantir un degré de protection suffisant contre tout contact accidentel avec les parties en mouvement de la machine, des grilles de protection métalliques sont prévues.

AVERTISSEMENT

Il est absolument interdit de déposer et/ou d'altérer les grilles de protection!

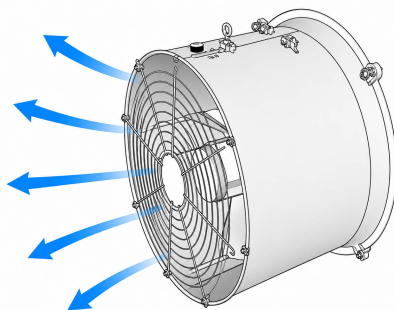
Assurez-vous que le ventilateur soit mis hors tension à partir du réseau d'alimentation avant de retirer les grilles!

AVERTISSEMENT

Les grilles de protection sont des dispositifs de sécurité. En cas de détérioration des grilles, il faut les remplacer immédiatement en utilisant à cette fin uniquement des pièces de rechange d'origine, car celles-ci sont les seules qui garantissent le niveau de sécurité exigé par les directives et les normes techniques.

AVERTISSEMENT

Avant de mettre en marche le ventilateur, vérifier la présence et le bon positionnement des grilles de protection prévues.



CÔTÉ DE SORTIE D'AIR

3.4 PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ

Des pictogrammes d'avertissement ont été posés sur la machine, dans des positions visibles, afin d'attirer l'attention sur la présence des risques résiduels qui ne peuvent pas être éliminés ou suffisamment limités par des mesures, des méthodes, des systèmes d'organisation du travail ou des moyens techniques de protection.

AVERTISSEMENT

Les pictogrammes de sécurité appliqués sur le ventilateur ont une fonction de sécurité très importante.

ATTENTION

Il est absolument interdit d'enlever les pictogrammes de sécurité.

La position des pictogrammes de sécurité et leur signification est indiquée par la suite.

PICTOGRAMMES SUR LE PROFIL AVANT

Les pictogrammes ci-dessous sont disposées sur les côtés du ventilateur.

Le but de ces pictogrammes est d'informer l'opérateur sur les dangers dérivés du mouvement de rotation et d'aspiration des pales de l'hélice.

DANGER

Présence d'un risque résiduel.

DANGER D'ÉCRASEMENT

Risque d'écrasement et/ou d'entraînement découlant de la présence d'organes en mouvement.

INTERDICTION DE DÉPOSER LES

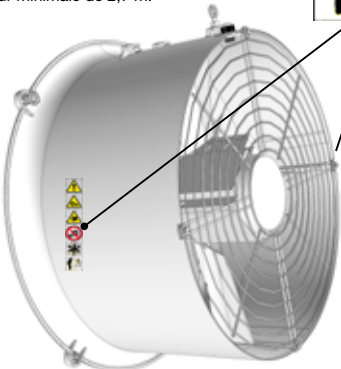
PROTECTIONS Interdiction de déposer et/ou d'altérer les protections de sécurité (grilles).

ROTATION À GAUCHE DE L'HÉLICE

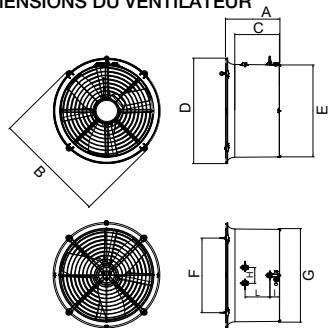
Disposer le branchement électrique de façon à permettre la rotation à gauche de l'hélice (vue du côté d'entrée d'air).

HAUTEUR D'INSTALLATION

L'utilisateur doit installer le ventilateur à une hauteur minimale de 2,7 m.



4.1 DIMENSIONS DU VENTILATEUR



DONNEE TECHNIQUE		21P
Dimension A	mm	306
Dimension B	mm	632
Dimension C	mm	251
Dimension D Ø	mm	600
Dimension E Ø	mm	523
Dimension F	mm	424
Dimension G	mm	532
Dimension H	mm	90
Dimension I	mm	54
Dimension L	mm	140
Niveau de pression acoustique (Lpa)	dB	66,8
Poids net	kg	11
Poids brut	kg	13
Dimension de la boîte LxWxH	mm	610x610x320

4.2 INDICATIONS SUR LES ÉMISSIONS SONORES

Les valeurs d'émission sonore sont indiquées dans le tableau par. 4.1.

ATTENTION!

L'employeur doit vérifier le niveau total de pression acoustique dans l'environnement de travail et doit définir en se conformant à la législation nationale, si l'opérateur a besoin ou non de l'équipement de protection individuelle.

Si le niveau de pression acoustique est très élevé, il devra utiliser l'équipement le plus approprié.

4.3 MOTEUR INCORPORÉ AU VENTILATEUR

Le moteur électrique situé à l'intérieur du ventilateur fournit de l'énergie cinétique aux pales de l'hélice directement couplée.

REMARQUE

Pour obtenir des informations détaillées sur les opérations d'entretien extraordinaire du moteur électrique et de ses composants, s'adresser à RENSON.

4.4 LIMITES D'UTILISATION DU VENTILATEUR

La machine a été conçue pour fonctionner dans les conditions suivantes:

- Température ambiante comprise entre 0 °C et +40 °C.
- Humidité relative maximale de 80 % à la température maximale de +40 °C.
- Altitude maximale de 1 000 m au-dessus du niveau de la mer.

4.5 DONNÉES TECHNIQUES DU VENTILATEUR



Modèle	Diamètre Ø	Voltage	Fréquence	Poussée	Vitesse de Rotation Hélice	Puissance Absorbée	Efficacité de pous- sée	Débit d'air	Débit d'air*	Puissance spécifique	Efficacité
ACF21P 6300	20 inch / 508 mm	220/240 V 380/420 V	50 Hz	3.94 lbf 1,79 kgf	1448 RPM	246 W	16 lbf/kW	6.337 m³/h 3,730 ccfm	8.962 m³/h 5,275 ccfm	39 W/(1000 m³/h)	15.2 ccfm/W

*En utilisant la norme ANSI/AMCA la méthode 230-99
AMCA 230-15 Bess LAB test n. c22334; c22330; c22336; c22335; c22339; c22340.
Remarques: Ventilateurs testés équipés de ventille et grillage de protection

Données portant sur la Directive 2009/125/EC ECO Design pour les ventilateurs*

Modèle 50Hz	η_e	Catégorie de Mesure	N	VSD	Pe	q	Psf	Rpm	Rapport Spécifique
	%				kW	m³/s	Pa		
21 - 6300	37	A - Static	46,8	NON	0,284	1,05	100	1430	1

* Ventilateurs testés en configuration conformément au règlement UE n° 327/2011, Annexe II - 1,5

5.1 TRANSPORT ET LEVAGE

ATTENTION

Pendant le chargement, le déchargement, le transport, la manutention et le montage de la machine, il existe des risques mécaniques. Des problèmes de perte de stabilité peuvent aussi se présenter pendant le transport pour l'installation.

Pour cette raison, les opérations de transport et de levage de la machine doivent être effectuées par du personnel qualifié et correctement formé, équipé des moyens appropriés (transpalettes, chariots élévateurs et plateformes aériennes automotrices).

ATTENTION

Pour ne pas exposer le personnel aux risques dérivés du levage et du transport de la machine, il est prescrit d'utiliser des équipements de protection individuelle (EPI).

REMARQUE

Le poids de la machine et de chaque colis est aussi indiqué sur l'autocollant des caractéristiques techniques.

REMARQUE

RENSON ne sera en aucun cas tenu responsable pour n'importe quel dommage matériel ou corporel dérivé de l'application de procédures de manutention incorrectes ou de l'emploi d'outils inappropriés.

Le ventilateur est livré par RENSON dans une des modalités suivantes, selon le contrat de fourniture:

1. PRODUIT PRÉ-ASSEMBLÉ

Un seul module emballé et placé sur une palette. En cas de plusieurs machines, l'emballage peut présenter différentes configurations sur une palette.

2. PRODUIT À ASSEMBLER

Plusieurs modules classables selon les composants contenus et ayant des dimensions variables, emballés et placés sur une palette.

ATTENTION

Pendant le levage manuel d'objets, divers risques pour la santé peuvent se présenter si la technique de levage adoptée est incorrecte.

Il est donc prescrit que le levage d'objets pesant plus de 20 kg soit réalisé par au moins 2 opérateurs.

5.2 VÉRIFICATION DE L'EMBALLAGE ET ÉLIMINATION

La machine est livrée emballée en toute sécurité et en parfait état. Cependant, il faut prendre la précaution de vérifier si l'emballage ou son contenu n'ont pas été endommagés pendant le transport.

À la réception de l'appareil, examiner la caisse de transport pour vérifier la présence de dommages visibles.

Ouvrir la caisse de transport et examiner le contenu pour vérifier la présence de dommages à l'intérieur. En cas de dommages, s'adresser à RENSON pour déterminer le type d'intervention approprié.

RENSON se réserve le droit d'effectuer une inspection.

L'emballage doit être éliminé dans le respect de l'environnement. Le recyclage de l'emballage permet d'épargner des matières premières et de diminuer la quantité de déchets.

Se référer aux normes en vigueur dans le pays d'installation de la machine.



6.1 INSTALLATION

AVERTISSEMENT

Seul le personnel correctement formé peut réaliser les opérations d'installation et d'entretien du ventilateur.

Le non-respect des instructions peut entraîner le mauvais fonctionnement du produit, des dommages à l'appareil et des blessures corporelles graves.

ATTENTION

Le ventilateur doit être monté en position verticale ou horizontale.

Garantir du côté d'entrée d'air une zone libre, sans obstacles ni constructions, jusqu'à une distance minimale de 10 m.

N'obstruer en aucune façon, même partiellement, l'entrée d'air du ventilateur.

AVERTISSEMENT

Lors de l'installation, il faut réaliser le levage de la machine en toute sécurité. Ces opérations doivent donc être confiées à un personnel expert.

En raison de son poids, le ventilateur doit être soulevé en utilisant des plateformes aériennes automotrices ou des chariots élévateurs d'une capacité suffisante.

Les engins de levage doivent avoir des caractéristiques fonctionnelles largement supérieures à celles requises pour le levage du ventilateur.

En cas d'utilisation de câbles de levage, ceux-ci doivent avoir une capacité au moins trois fois supérieure au poids du ventilateur.

Il est prescrit d'utiliser des équipements de protection individuelle, à savoir:

- Des gants et des vêtements de protection résistants aux coupures, dû à la présence de matériaux coupants comme les profils métalliques.
- Des ceintures de sécurité pour l'installation en hauteur, faite d'une plateforme aérienne automotrice équipée d'un garde-corps de sécurité.

MISE EN GARDE

Ces précautions doivent être prises pour éviter le refoulement des gaz dans la salle de la cheminée ouverte du gaz ou d'autres appareils à combustion.

6.2 INSTALLATION DU VENTILATEUR

Le ventilateur peut être suspendu par des chaînes avec l'utilisation des anneaux fournis.



S'il est nécessaire d'installer le ventilateur directement sur un support, il est possible d'utiliser les 3 points de fixation sur la partie supérieure, à l'aide des vis supplémentaires fournies (vis à tête large M8x15) + écrou autobloquant M8.

S'il est nécessaire d'utiliser d'autres vis, veillez à ne pas pénétrer dans le corps du ventilateur.

REMARQUE

il faut utiliser les trois crochets et ne pas dépasser le couple de serrage (10 Nm)

REMARQUE

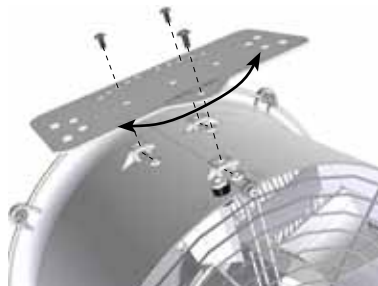
Le support pour la fixation du ventilateur doit avoir des caractéristiques de résistance et de stabilité suffisantes pour soutenir son poids et ses vibrations.

La conformité des caractéristiques du support est du ressort de l'installateur et il est donc le seul à pouvoir évaluer sa faisabilité.

Il est interdit d'installer le ventilateur sur des supports mobiles, comme des portes ou des volets, avec des caractéristiques de résistance et de solidité insuffisantes.

RENSON ne sera en aucun cas tenu responsable pour n'importe quel dommage matériel ou corporel dérivé de l'installation d'un ou de plusieurs brasseur d'airs sur des supports inappropriés.

Par exemple, installation d'une plaque de support (en option), possible rotation de la plaque:



Par exemple, installation sur poteau (celui et sa visserie non fournies)



Par exemple, installation avec un crochet (non fourni) :



6.3 CONNEXION ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT

Le branchement du ventilateur sur le réseau d'alimentation électrique ne doit être effectué que par du personnel qualifié et formé, dans le respect des normes en vigueur du pays d'installation.

Avant de brancher du ventilateur sur l'alimentation, ouvrir l'interrupteur principal pour isoler la ligne électrique.

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son agent de service ou une personne qualifiée afin d'éviter tout danger.

Dans le cas où il est nécessaire de remplacer le cordon, suivre les connexions indiquées dans le schéma de câblage dans la partie finale de ce manuel.

1. Le ventilateur est livré sans aucun dispositif électrique de commande et/ou de contrôle.
2. L'étiquette située au niveau de la sortie du câble du moteur indique la tension d'alimentation pour laquelle le moteur a été configuré.
3. Vérifiez que l'alimentation électrique disponible sur le lieu de l'installation fournit les valeurs correctes de tension et de fréquence requises.
4. L'installateur doit fournir un cadre de contrôle conforme aux exigences de la norme CEI 61439 et un câblage approprié conforme à la norme IEC 60204 et IEC 60364.
5. Vous devez installer les dispositifs de protection suivants:
 - interrupteur de sécurité verrouillable
 - interrupteur magnétothermique (correctement dimensionné et faisant référence à la plaque signalétique du moteur) et si possible, un interrupteur différentiel (à évaluer en fonction de la configuration du système).
 - interrupteur marche/arrêt
 - bouton d'arrêt d'urgence avec verrouillage mécanique et à réarmement manuel
6. Il est nécessaire d'utiliser des câbles de section correcte en fonction des données d'identification du moteur, de leur longueur et des conditions d'installation.
7. La mise à la terre de l'appareil par l'intermédiaire d'un câble spécial jaune/vert de manière à créer un circuit équipotentiel efficace contre les risques d'électrocution. Le choix d'un dispositif de déclenchement automatique de la sécurité, qui intervient en cas de dispersion à la terre, est laissé à la discrétion de l'installateur (référence de la CEI 64-8).

6.5 AJUSTEMENT DE VITESSE (seulement pour moteurs de type 3-)

La vitesse de rotation du moteur du ventilateur peut être commandée au moyen de convertisseurs de fréquences appropriés.

En cas d'utilisation de convertisseurs de fréquence et afin d'assurer la conformité de l'appareil aux exigences de la norme électromagnétique EMC, il faut remplacer le câble et le presse-étoupe fournis avec des câbles symétriques blindés et des presse-étoupes spécifiques EMC (presse-étoupes assurant un contact sur 360° entre le blindage du câble et le carter du moteur).

Assurez-vous:

- d'utiliser des câbles symétriques blindés et des presse-étoupes CEM tout le long de la ligne entre le convertisseur de fréquence et l'appareil, par exemple du convertisseur - aux boîtes de dérivation - aux interrupteurs de sécurité - au moteur etc...;
- de respecter la vitesse de rotation du moteur/hélice qui est indiquée dans le tableau des données techniques;
- de régler le convertisseur de façon à ce que la régulation de la vitesse s'effectue entre les deux limites:
 - vitesse max: indiquée dans le tableau des données techniques;
 - vitesse min: supérieure ou égale à 40% de la vitesse nominale.
- de laisser l'installateur concevoir et dimensionner l'installation électrique qui doit être en conformité avec les règles en vigueur dans le pays de destination.
- de respecter les dispositions du présent manuel d'installation du fabricant du convertisseur de fréquence.

6.6 PREMIER DÉMARRAGE

Avant de démarrer le ventilateur:

- Assurez-vous de n'avoir laissé aucun objet ou outil à l'intérieur de l'appareil;
- assurez-vous qu'aucun résidu de ciment ou de chaux ne s'est déposé sur les lames pendant l'installation; le déséquilibre du ventilateur engendrerait des vibrations nuisibles qui provoqueraient une usure rapide du palier de l'hélice;
- veillez à ce que les grilles de sécurité soient solidement arrimées à l'appareil;
- assurez-vous que le personnel présent respecte la distance de sécurité de l'appareil;
- vérifiez le bon fonctionnement des dispositifs électriques de protection et de sécurité.

Une fois le ventilateur démarré:

- vérifiez l'installation et chercher la présence de vibrations et/ou des bruits inhabituels, puis éteignez l'appareil, identifiez le problème et résolvez-le;
- vérifiez que le sens de rotation du ventilateur est antihoraire en regardant par le côté d'entrée de l'air; en cas de rotation dans le sens horaire, inversez les deux fils dans la ligne d'alimentation (moteurs triphasés).

7.1 CONSIGNES D'ENTRETIEN

Les ventilateurs distribués par RENSON sont conçus et réalisés pour durer longtemps, même dans les conditions de fonctionnement les plus rigoureuses.

Il faut toutefois remarquer que ce sont des appareils avec des organes en mouvement, qui ont donc besoin d'être contrôlés périodiquement.

Il est donc recommandé de mettre en œuvre un programme d'entretien préventif, qui devra être confié à du personnel spécialisé et compétent.

Une inspection quotidienne doit être réalisée pour prévenir toute panne causée par les effets nuisibles de l'environnement de travail, comme la température, l'humidité, la poussière, la saleté, les vibrations, etc.

AVERTISSEMENT

L'entretien du ventilateur ne doit être effectué que par du personnel formé, dans le respect des normes de sécurité et suivant les prescriptions de ce mode d'emploi.

Avant de brancher le ventilateur sur l'alimentation, ouvrir l'interrupteur principal pour isoler la ligne électrique.

AVERTISSEMENT

Pendant l'entretien et l'inspection de la machine, il existe des risques de coincement et de coupure des vêtements, des membres, des cheveux ou d'autres parties du corps par le ventilateur.

Lors de ces opérations, utiliser des EPI, notamment des vêtements et des gants de sécurité, s'attacher les cheveux longs et ne pas porter de bagues, de bracelets ou de colliers.

ATTENTION

Pour garantir un haut niveau de sécurité, utiliser uniquement des pièces d'origine, disponibles auprès du fournisseur. En cas d'emploi de pièces non d'origine, le bon fonctionnement et la conformité avec les directives CE citées dans la Déclaration de Conformité ne sont pas garantis.

AVERTISSEMENT

Avant de réaliser n'importe quelle opération sur la machine, il faut en informer tout le personnel.

Avant de réaliser une opération d'entretien, poser un panneau d'avertissement sur l'interrupteur d'alimentation électrique pour éviter tout actionnement accidentel.

Réaliser périodiquement les opérations suivantes:

- Vérifier si toutes les ouvertures d'entrée et de sortie d'air sont propres et sans obstacles.
- Veiller à ce que le ventilateur soit toujours sec. Au cas où le ventilateur serait mouillé, le sécher immédiatement, en identifier la cause et remédier à cette situation pour éviter tout phénomène de corrosion.
- Contrôler les branchements des câbles et les connecteurs. En cas de mauvais branchements, de câbles détériorés ou d'autres anomalies, arrêter immédiatement le ventilateur et s'adresser au service d'assistance ou à des techniciens spécialisés.
- Vérifier la présence de boulons ou d'écrous desserrés ou rouillés à cause des conditions environnementales. Le cas échéant, les serrer ou remplacer.
- Vérifier la présence de dépôts à l'intérieur de l'appareil. Le cas échéant, enlever les dépôts avec un jet d'air comprimé.

Les tables doivent être nettoyées régulièrement avec un produit adapté à la machine.

INTERVENTION	PÉRIODICITÉ
LUBRIFICATION DE LA MACHINE	jamais
NETTOYAGE DE LA MACHINE	hebdomadaire
CONTRÔLE DE SERRAGE DES VIS	trimestrielle
CONTRÔLE GÉNÉRAL (recherche de signes de rupture, criques ou écrasements)	trimestrielle

7.2 NETTOYAGE DE LA MACHINE

AVERTISSEMENT

Ne jamais réaliser des opérations de nettoyage lorsque le ventilateur est en marche.

Avant de réaliser le nettoyage extérieur de la machine, des grilles de protection et des ailettes du volet de fermeture, il faut débrancher le ventilateur du réseau d'alimentation électrique.

Observer les procédures suivantes, à effectuer périodiquement, pour garantir un bon nettoyage et donc un bon fonctionnement du produit.

- Nettoyer régulièrement la carcasse du moteur avec une brosse ou de l'air comprimé (ne pas pulvériser d'eau ou de vapeur). Le nettoyage régulier du moteur est extrêmement important quand le ventilateur fonctionne dans des milieux particulièrement poussiéreux ou sales, car le moteur doit être capable de dissiper la chaleur produite. Dans les modèles de moteur munis de bouchons plastiques placés sur les calottes et sur le boîtier du moteur, utiliser ceux-ci pour effectuer la vidange de la condensation éventuellement accumulée à l'intérieur du moteur. À la fin de cette opération, remettre les bouchons.
- Les pales de l'hélice ne nécessitent pas d'un entretien particulier, puisqu'elles sont autonettoyantes.
- En cas d'emploi d'un nettoyeur haute pression, ne jamais diriger le jet d'eau ou de vapeur directement sur le moteur.
- Ne pas utiliser de détergent agressif

7.3 LUBRIFICATION DE LA MACHINE

Le roulement du moteur sont lubrifiés à vie (40.000 heures à 40°C) et n'ont pas besoin de soins particuliers.

7.4 CONTRÔLE DE SERRAGE DES VIS

Contrôler périodiquement le serrage des vis et des écrous aux points suivants:

- Vis moteur bride M5 : 5 Nm + frein filet.
- Vis M6 entre le moteur et le corps du ventilateur : 5 Nm + frein filet.
- Vis M6 entre l'hélice et le moteur : 5 Nm + frein filet.
- Vis filet de sécurité entrée M6 + oeillet M6 : 5 Nm + écrou autobloquant.
- Vis M8 sur points de fixation + oeillet M8 : 10 Nm + écrou autobloquant.

ATTENTION

Des couples de serrage incorrects peuvent endommager l'appareil!

7.5 RECHERCHE DE PANNES

AVERTISSEMENT

La réparation du ventilateur ne doit être effectuée que par du personnel formé, dans le respect des normes de sécurité et suivant les prescriptions de ce mode d'emploi.

Avant de réaliser une réparation, ouvrir l'interrupteur principal pour isoler la ligne électrique.

Causes possibles de problèmes de fonctionnement:

- interrupteur général ouvert;
- mauvais réglage ou panne de la commande automatique;
- fusibles défectueux;
- saleté dans l'hélice et/ou dans la bague interne du convoyeur;
- circuit ouvert dans la boîte de connexion ou dans la prise de courant.

Si l'intervention du personnel technique de RENSON s'avère nécessaire, s'adresser au responsable commercial ou au distributeur local.

ATTENTION

En cas de réparation, il est prescrit d'utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine.

Les pièces de rechange d'origine ont une garantie du fabricant de 12 mois.

Si des pièces de rechange non d'origine sont utilisées, rien ne garantit que celles-ci puissent supporter les contraintes auxquelles elles seront soumises lors du fonctionnement normal.

8. PÉRIODES D'INACTIVITÉ DE LA MACHINE

Si le brasseur d'air est mis hors service et reste longtemps inutilisé, il faut le protéger contre l'humidité et les intempéries.

Débrancher le brasseur d'air du réseau d'alimentation électrique.

REMARQUE

Pour une bonne conservation des pièces mécaniques et du moteur électrique, il est recommandé d'en éliminer l'humidité et de les ranger à une température non inférieure à -20 °C.

9. DESTRUCTION ET MISE EN RETRAIT

La destruction de la machine doit être confié à du personnel spécialisé et spécifiquement formé.

ATTENTION

Pendant le démontage et la destruction de la machine, il est prescrit d'utiliser des équipements de protection individuelle (EPI).

Respecter scrupuleusement les instructions et recommandations de la section de ce mode d'emploi consacrée à l'installation.

Lors des opérations de démantèlement de la machine, veiller à éliminer correctement les différents composants.

Lors de l'élimination de la machine, il faut suivre les diverses procédures prévues dans le pays d'installation, en fonction du matériau à éliminer.

Les matériaux utilisés dans la construction de la machine sont principalement des alliages métalliques pour les parties structurelles et le moteur électrique.

La machine n'est pas composée de déchets spéciaux. Cependant, en cas de mise au rebut, les matériaux des divers composants de la machine doivent être triés et remis aux centres de collecte correspondants.

Pour la plupart de la masse métallique, il suffit de la trier entre les parties en acier et celles en d'autres métaux et alliages, afin de l'envoyer pour le recyclage par fusion.

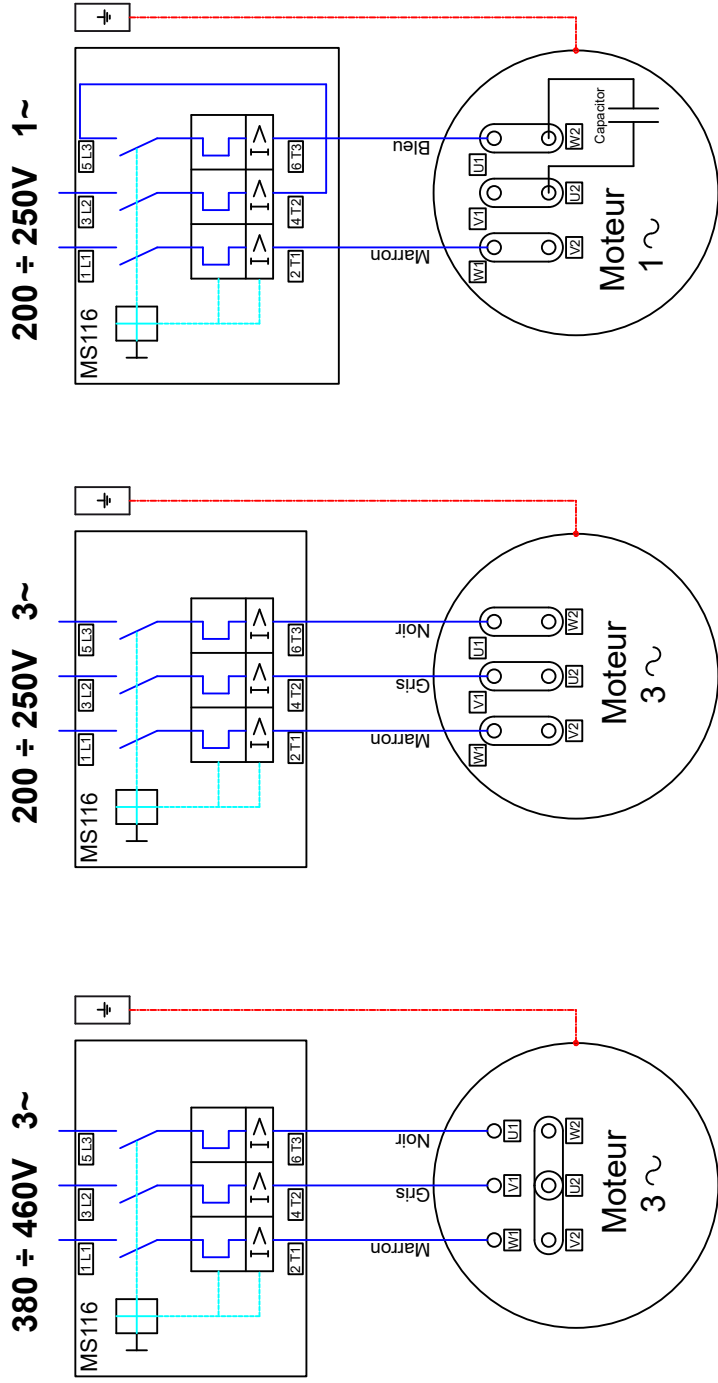
Pour l'élimination du moteur électrique, suivre les indications du fabricant.

10. GARANTIE

Nos marchandises, à l'exception des pièces d'usure, sont garanties contre tout défaut de fabrication pendant une durée de 2 ans, à l'exception des réservoirs fuel, huile, AdBlue® et B100 ayant un volume de stockage supérieur ou égal à 750 L qui sont garanties 10 ans. Pour les matériels ou parties de matériels n'étant pas de notre fabrication, la garantie se limite à celle du constructeur. Notre responsabilité est limitée au remplacement ou à la remise en état de pièces ou appareils reconnus défectueux à condition que ceux-ci nous soient retournés port payé. Les retours d'articles sous garantie devront obligatoirement être accompagnés des bons de garantie correspondante et de la photocopie de notre facture de vente. Sans ces justificatifs, la garantie sera refusée. Toute modification apportée par l'acheteur soit dans la forme, soit dans la destination de nos marchandises en gage la responsabilité de celui-ci et le privera de tout recours en garantie. La garantie ne sera pas applicable si les conditions d'utilisation du matériel, conformément aux recommandations de la documentation, n'ont pas été respectées. La réparation d'un article sous garantie n'entraîne pas la prolongation de la période de garantie. L'acheteur s'engage à ne demander aucune indemnité ou dommages et intérêts pour quelques causes que ce soit. Tous les coûts de transport et de réparation sont à la charge du client. La réparation sera faite après acceptation du devis SAV. Au-delà de 3 mois (date d'émission du devis), sans réponse écrite, nous considérons votre accord pour la destruction du matériel. Au-delà de ces 3 mois, aucune réclamation, aucun avoir ou autre compensation financière ne pourra être formulé.



SCHÉMA DE CÂBLAGE





RENSON – U2R
ZA Actipôle 2 – Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
France

Site internet : www.renson.fr
Tél. : 03.27.72.94.94
E-mail : contact@u2r.fr

RENSON – ÉLEVAGE
5 rue Félix Depail
35250 CHEVAIGNÉ
France

Site internet : www.renson.fr
Tél. : 02.99.25.39.38
E-mail : contact-elevage@u2r.fr